



## Litige avec france habitation concernant le edl de sortie

Par **cris94**, le **15/09/2010** à **15:45**

Bonjour,  
en mois de fevrier j'ai sortie de mon appartement que j'ai occupé depuis 11 ans  
j'ai remplie mon EDL de sortie avec le gardienne (c'est un appartement HLM France  
Habitation) ou la plus part de case étant marqué bonne état je me suis pas inquiété plus car le  
EDL d'entrée il y avait des papiers peints usée ainssi que la moquette  
plusieurs mois je recois un devis accepté par france habitation que je dois payé 1800 e pour  
des travaux que j'ai contesté et maintenant je me trouve avec un assignation au tribunal alors  
que je laisse un appartement en bonne état  
Aidez moi car j'ai dorme plus la nuit !

Par **mimi493**, le **15/09/2010** à **16:42**

Si l'EDL de sortie ne donne aucun dégat, vous allez au tribunal l'esprit tranquille.